SZ/EG

Arrêtés municipaux

EXTRAIT DU REGISTRE

STATIONNEMENT

RUE MOLIERE (V.C.)
Mesures provisoires

Le Maire d'Ivry-Sur-Seine,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2213.1, L 2213.2, L 2213.3, L 2213.4, L 2213.5,

VU le Code de la Route et notamment ses articles R 417-10, R 417-12 et L 325-1, L 325-2, L 325-3,

VU l'arrêté municipal du 19 juillet 2023 pris dans le cadre d'importants travaux entrepris rue Molière par la société BALAS – 19 boulevard Louise Michel – 92235 Gennevilliers, agissant pour le compte de Century 21 – 12 rue Raspail – 94200 Ivry-sur-Seine (réfection de la couverture en tuile),

CONSIDERANT que les dispositions de l'occupation ont changé et qu'il y a donc lieu d'abroger l'arrêté municipal susvisé et de prendre de nouvelles dispositions provisoires touchant le stationnement afin de préserver la sécurité et la tranquillité publiques.

ARRETE

ARTICLE 1 :

DECIDE d'appliquer les mesures suivantes **rue Molière** au droit du n°26 à compter du **11 septembre 2023** à **9 heures** jusqu'au **11 novembre 2023** à **18 heures :**

- **Neutralisation de deux places de stationnement côté pair soit un linéaire de 10 mètres.**

ARTICLE 2 :

Abroge l'arrêté municipal du 19 juillet 2023 susvisé.

ARTICLE 3 :

PRÉCISE que ces dispositions seront matérialisées réglementairement par les soins et sous l'entière responsabilité de l'entreprise chargée des travaux.

ARTICLE 4 :

INDIQUE que les contraventions aux dispositions du présent arrêté seront déférées aux tribunaux compétents.

IVRY s/SEINE
Mairie Esplanade Georges Marrane
94205 Ivry-sur-Seine Cedex Département du Val-de-Marne
T (33) 01 49 60 25 08 F (33) 01 49 60 25 88

ARTICLE 5 :

AMPLIATION du présent arrêté sera adressée après publication à :

- M. le Commissaire d'Ivry-sur-Seine,
- M. l'Officier commandant de la Brigade des Sapeurs-Pompiers d'Ivry-sur-Seine,
- LA POSTE d'Ivry-sur-Seine,
- M. le Directeur du SAMU,
- RATP,
- VEOLIA Propreté,
- SEPUR,
- Etablissement Public Territorial Grand Orly Seine Bièvre,
- Sociétć BALAS – 19 boulevard Louise Michel – 92235 Gennevilliers.

FAIT EN MAIRIE, LE 06 SEP. 2023

Pour le Maire d'Ivry-sur-Seine
et par délégation
Clément Pecqueux
Adjoint au Maire

MAIRIE D'IVRY-SUR-SEINE N° 283 Val-de-Marne

PUBLIE SUR Ivry94.fr
LE 06 SEP. 2023

Pour extrait certifié conforme
au registre des arrêtés municipaux
LE MAIRE D'IVRY-SUR-SEINE
Pour le Maire, la Responsable du service
Déplacements Stationnement
Direction Espaces Publics

MAIRIE D'IVRY-SUR-SEINE N° 283 Val-de-Marne

Nathalie Leberthon